

Sarzeau : un giratoire sécurisé à Brillac et une voie verte en chantier

Vannes, le 29 septembre 2026

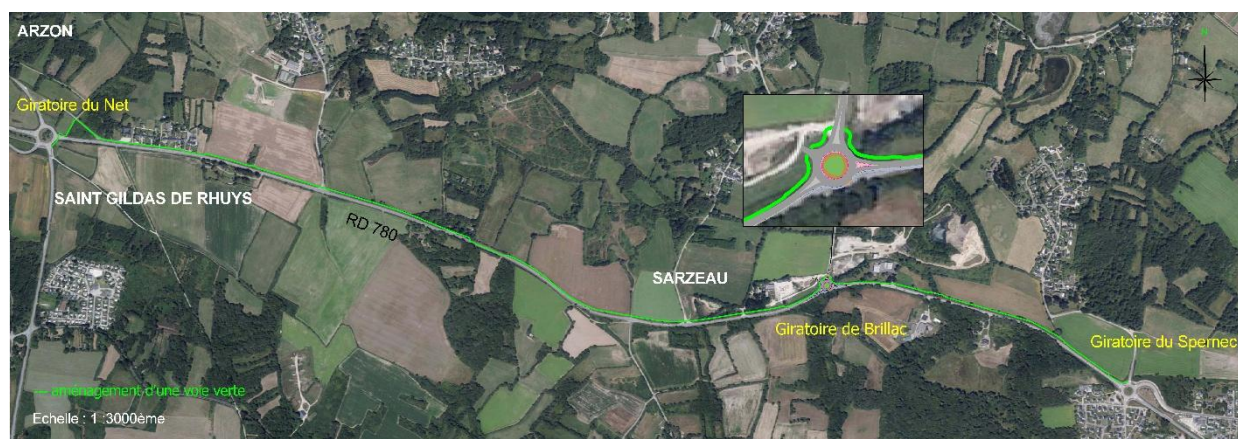
Après plusieurs mois de travaux, le nouveau giratoire de Brillac, situé sur la RD780 à Sarzeau, est désormais aménagé. Cette opération structurante permet de sécuriser durablement ce carrefour très fréquenté de la presqu'île de Rhuys et d'améliorer les conditions de circulation pour l'ensemble des usagers. Elle constitue également un point d'étape pour les mobilités cyclables, avec le début de réalisation de la voie verte entre Sarzeau et Arzon.



Carrefour de Brillac : un aménagement sécurisé pour les usagers

Le Département du Morbihan a achevé la transformation du carrefour de Brillac, situé entre la RD780 et la route Anne de Bretagne. Cet ancien carrefour en "T", était soumis à une forte hausse de sa fréquentation en période estivale, passant de 6 880 véhicules par jour en hiver, à près de 14 000 véhicules par jour en été. Sa configuration en courbe n'était pas non plus adaptée pour des insertions sécurisées et devait être remplacée par un giratoire.

Ces travaux ont permis la création d'un aménagement routier plus sûr, plus lisible et mieux adapté aux différents usages de la RD780.



Dans le cadre de cette sécurisation, les accès directs des hameaux de Kerbigéot et de Kerbiboul à la RD780 sont prévus pour être supprimés. La fermeture de l'accès de Kerbigéot directement par la RD780 sera prochainement effective.

Une bande dédiée aux cycles a été maintenue au niveau de ces accès afin d'assurer la continuité des déplacements à vélo. Le nouvel aménagement comprend également une couronne cyclable au nord du giratoire. Elle constitue le point de raccordement au futur itinéraire cyclable en direction d'Arzon.

L'opération ne s'est pas limitée à la création du giratoire. Le Département a également repris la couche de roulement de la RD780 sur 1,7 kilomètre, de part et d'autre du nouvel aménagement.

Cette intervention contribue à renforcer l'état de la chaussée et à garantir des conditions de circulation durables. Au total, l'opération représente un investissement de **650 000 € TTC**, intégralement financé par le Département du Morbihan.

[Un chantier qui intègre les enjeux environnementaux](#)

L'aménagement du carrefour s'est inscrit dans la démarche "**éviter, réduire, compenser**", portée par le Département, qui comprend l'intégration des enjeux de biodiversité et de qualité paysagère dans la conception et la réalisation des travaux menés par la collectivité.

Tout d'abord, la continuité de l'affluent du ruisseau de Kerlin a été rétablie grâce à la réalisation d'un ouvrage hydraulique adapté et à la reconstitution du lit du cours d'eau. Une buse sèche a également été aménagée afin de permettre le passage de la petite faune, notamment de la loutre.

Par ailleurs, le projet a permis la réhabilitation d'une zone humide au niveau de la carrière Charier, sur une surface supérieure à celle impactée par l'opération. Cette zone contribue à retenir et filtrer les eaux de pluie, et à offrir un habitat pour les espèces animales et végétales.

La plantation des haies bocagères autour de ce secteur ainsi qu'à l'entrée du hameau de Kerbiboul est, quant à elle, programmée en octobre et novembre, période plus favorable à ce type d'intervention. Elles offriront des ressources à de nombreuses espèces animales.

Une réalisation conduite en plusieurs phases

Le chantier a été organisé en plusieurs étapes afin de maintenir autant que possible la circulation sur la RD780 et de limiter les perturbations pour les usagers et les riverains.

La réalisation progressive des différentes parties du giratoire a permis de conserver les flux de circulation pendant la majeure partie du chantier. Les interventions sur les couches de roulement ont été réalisées de nuit et une trêve estivale a été respectée en juillet et en août afin de tenir compte de la forte fréquentation touristique de la presqu'île.

La suite : une voie verte pour relier Sarzeau à Arzon

La transformation du carrefour de Brillac s'inscrit dans un projet plus large : **la création d'une voie verte de 4 km entre Sarzeau et Arzon, sur les communes de Sarzeau et de Saint-Gildas-de-Rhuys.**



Après l'aménagement de la couronne cyclable du giratoire, le Département a engagé la réalisation de cette nouvelle liaison, qui permettra de sécuriser les déplacements à vélo sur cette section et de renforcer progressivement la continuité de l'itinéraire cyclable entre Vannes et Arzon.

Cette opération s'inscrit dans le schéma départemental des mobilités et le plan cyclable départemental, en lien avec les communes concernées et le schéma cyclable porté par GMVA (Golfe du Morbihan-Vannes agglomération).

Le coût prévisionnel de la voie verte s'élève à **2 155 000 € TTC**, entièrement financé par le Département du Morbihan.

Une voie verte adaptée aux secteurs traversés

La future voie verte sera aménagée en site propre, **sur une largeur utile de 3 mètres**.

Les travaux comprendront notamment les terrassements, l'assainissement, la réalisation des chaussées, ainsi que l'aménagement de passerelles, de platelages, de clôtures et d'espaces paysagers.

Le projet a été conçu pour s'adapter aux caractéristiques des différents milieux traversés. Une passerelle sur pieux vissés permettra notamment de franchir un ruisseau et des zones humides.

Dans les secteurs naturels où l'utilisation du bitume et du ciment est interdite, un stabilisé renforcé sera privilégié. Lorsque la voie verte empruntera les accotements de la RD780, des dispositifs séparatifs en béton matricé assureront la séparation avec la circulation routière.

Un projet conçu en tenant compte de l'environnement

La réalisation de la voie verte a fait l'objet d'études et de diagnostics destinés à prendre en compte les enjeux environnementaux, hydrauliques, patrimoniaux et agricoles du secteur.

Les prochaines étapes du chantier

Les premiers travaux de la voie verte ont débuté par les opérations de coupe de végétation, d'abattage et d'élagage, réalisées dans le respect des périodes réglementaires liées à la faune.

Les terrassements ont ensuite commencé à la fin du mois d'août. La durée prévisionnelle des travaux est de trois mois, sous réserve des conditions météorologiques.

Le chantier pourra nécessiter ponctuellement la mise en place d'alternats sur la RD780. Une déviation pourra également être instaurée au niveau du giratoire du Net, pour une durée prévisionnelle maximale de cinq jours.

L'accès des riverains sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Contact presse

Sarah LE BORGNE

sarah.leborgne@morbihan.fr

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60